Courrier Député/Sénateur

Sortir de l’OMS

Madame, Monsieur,

J’attire votre attention sur les tractations en cours à l’OMS visant à amender le futur traité sur les pandémies, traité qui sera proposé à l’Assemblée Générale prévue à Genève en Mai 2024. Ce traité pourrait donner les pleins pouvoirs au Directeur (Article 15) de déclarer une prochaine pandémie, de restreindre les libertés individuelles en instaurant un passeport vaccinal et d’imposer aux peuples des pays membres des traitements expérimentaux obligatoires.

Cette volonté autocratique de prendre le contrôle sur les peuples, sur leur santé et sur leur intégrité physique est inacceptable dans un pays démocratique tel que le nôtre.

L’expérience covid a prouvé les nombreuses dérives de telles politiques répressives. Ces injections expérimentales ont été mises sur le marché par décision d’urgence qui - chiffres à l'appui s'est révélé injustifiée - en interdisant des traitements efficaces éprouvés ; vantées par les pouvoirs publics et les fabricants à grand renfort de marketing, imposées à certains métiers comme les soignants, elles ont montré qu’elles n’étaient ni sures, ni efficaces. Au contraire, elles ont provoqué de nombreux blessés ainsi que des morts et continuent de le faire. Plusieurs actions juridiques sont en cours dans différents pays sur les conséquences délétères de la gestion désastreuse de cette pseudo-pandémie.

Nous, peuple de France, choisissons de garder notre souveraineté et de décider par nous-mêmes comme répondre à ces pandémies réelles ou non, en réfrénant la politique basée sur la peur, en rétablissant un débat sain et constructif entre les experts et en associant la population aux actions.

L’appropriation des pouvoirs sur notre santé et sur les traitements par les technocrates non élus de l’OMS, institution financée par des intérêts privés, tel que la Fondation Bill et Melinda Gates et les industries pharmaceutiques qui imposent leurs intérêts en échange de leurs financements, est inadmissible.

Nous devons refuser la mise à jour de ce traité sur les pandémies.

De fait, il est grand temps de quitter l’OMS et sa volonté d’hégémonie sur notre corps et de restrictions de nos libertés individuelles. L’OMS a montré qu’elle agissait contre la convention d’Oviedo, ratifiée par la France en Avril 2012, et qui réitère : « Une intervention dans le domaine de la santé ne peut être effectuée qu’après que la personne concernée y a donné son consentement libre et éclairé. »

Comptant sur votre engagement actif au service de la protection et de la défense du peuple qui vous a élu.

Avec mes salutations distinguées,